

Optimiser ses communications

Le service « Communication » de la Confédération a conçu quatre fiches pratiques à destination des adhérents pour leur permettre d'optimiser leur communication. Ces fiches fournissent des informations et conseils sur les thématiques suivantes :

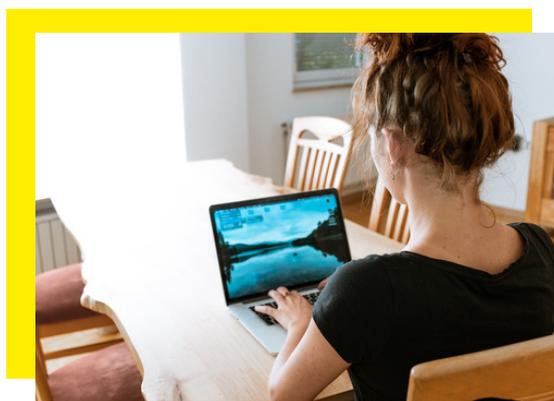
- La boîte à idées des animations en boulangerie ;
- La site web : un support indispensable pour sa boulangerie ;
- Booster sa communication en boutique ;
- Les atouts des réseaux sociaux pour sa boulangerie.

L'objectif ? Développer la visibilité de leur boutique, valoriser leur savoir-faire et renforcer la confiance de leur clientèle ! Retrouvez les différentes fiches sur le site boulangerie.org, au sein de l'espace "boulangers adhérents".

Bilan des WorldSkills 2024

La France a brillé lors de la Compétition Mondiale des Métiers WorldSkills en septembre. Nous adressons toutes nos félicitations à Robin Couchourel, qui a obtenu la médaille de bronze (derrière la Chine et la Corée) dans la catégorie boulangerie. Cette distinction valorise les compétences françaises de l'art de la boulangerie et témoigne de l'engagement des jeunes professionnels.

La Confédération Nationale de la Boulangerie-Pâtisserie Française et l'équipementier Bongard étaient présents dans l'espace « Try a skill » et ont coanimé un atelier permettant à 550 jeunes et moins jeunes de découvrir le métier de boulanger.



Webinaire REP Emballages Ménagers

A compter du 1er janvier 2025 les entreprises auront la possibilité :

- soit de recourir au tarif simplifié propre au secteur de la boulangerie,
- soit de procéder à une déclaration au réel de leurs emballages.

A ce sujet, un webinaire, à l'attention des professionnels adhérents et non adhérents, se tiendra le lundi 7 octobre 2024 de 11h à 12h30, animé par Elise Charvet, Responsable Développement et Marché Métiers de Bouche chez Adelphe.

Pour y assister, il convient de se rapprocher de votre groupement professionnel départemental dont vous trouverez les coordonnées via ce lien : <https://boulangerie.org/annuaire-des-groupements/>

Plus d'informations sur le nouveau service Boulangerie Avantages

La plateforme Boulangerie Avantages, lancée par la Confédération Nationale de la Boulangerie-Pâtisserie Française, est en ligne ! Pour rappel, elle permet aux adhérents des groupements professionnels et à leurs salariés d'obtenir des tarifs réduits sur leurs achats, négociés auprès des grandes enseignes. Plusieurs offres sont disponibles :

- Une offre « Avantages Entreprises » : une étude comparative des tarifs sur des achats professionnels.
- Une offre « Avantages Privés » : des tarifs préférentiels sur des achats personnels (cinéma, vacances, loisirs, etc.).

Cette offre est valable pour tous les adhérents à vos groupements ainsi que pour leurs salariés, sans aucun frais supplémentaire.

Pour en savoir plus !



Un mois d'octobre riche en concours !

En octobre, la boulangerie sera à l'honneur avec trois événements majeurs. Du 7 au 9 octobre, la MFR de Montluel accueillera le 5^e Concours national du Meilleur Croissant au Beurre, célébrant la viennoiserie artisanale et le savoir-faire des boulangers.

En parallèle, le concours des Meilleurs Apprentis de France réunira les jeunes talents de la boulangerie, prêts à démontrer leur passion et leur maîtrise des techniques traditionnelles du 16 au 18 octobre à l'URMA 44.

Le Master du Pain au Chocolat aura également lieu, le 30 octobre prochain, à l'occasion du Salon du Chocolat de Paris, Porte de Versailles. Un mois prometteur pour valoriser l'excellence et l'avenir de la profession.



Rupture conventionnelle et vice du consentement de l'employeur

Lorsque le contrat de travail est rompu par le biais d'une rupture conventionnelle ensuite annulée en raison d'un vice du consentement de l'employeur, la rupture produit les effets d'une démission. Pour que le vice du consentement soit retenu, la manœuvre dolosive doit absolument avoir été déterminante du consentement de l'employeur.

Les conséquences de cette nullité sont :

- l'obligation pour le salarié de restituer à l'employeur l'indemnité spécifique de rupture,
- et de lui verser une indemnité compensatrice de préavis.

Cass. Soc, 19 juin 2024, n° 23-1087



L'essentiel pour soutenir les aidants

En France, 11 millions de personnes soutiennent un proche en perte d'autonomie pour des raisons liées à l'âge, un handicap, une maladie chronique ou invalidante.

La situation d'aidant impacte directement la vie professionnelle des salariés c'est pourquoi AG2R LA MONDIALE est engagé auprès des aidants depuis plus de 10 ans. Les Pôles professionnels d'AG2R LA MONDIALE mettent à votre disposition ce guide pour apporter des solutions concrètes afin de vous accompagner au quotidien face à la situation d'aidants. Quelles sont les aides disponibles ? Où trouver les informations ? Quels services proposons-nous ?

Rendez-vous sur le site [AG2R LA MONDIALE](https://www.ag2r-ld.com).

